

Afin de vous accompagner efficacement dans votre cursus universitaire, l'UCO met régulièrement en place de nouveaux services destinés aux étudiants. Ce livret présente succinctement les outils actuellement mis à votre disposition. L'accès à ces outils suppose que vous avez signé la charte informatique et, ainsi, obtenu vos identifiants de connexion (login et mot de passe).

## CHARTE INFORMATIQUE

L'usage des services informatiques de l'UCO est conditionné par l'acceptation des règles d'usage de ces services. Vous devez donc d'abord en prendre connaissance et les accepter. Ceci se fait sur ordinateur à l'adresse <http://www.uco.fr/services/charte> ou sur la page de connexion à l'intranet.

Lors de votre inscription, il vous a été remis, avec les certificats de scolarité, un code personnel. Il vous sera demandé avec votre numéro d'étudiant pour la signature de la charte.

**ATTENTION** en cas de problème avec votre mot de passe, adressez-vous à votre secrétariat de faculté.

## INTRANET ETUDIANT

L'intranet étudiant est le point de regroupement des différents services mis à disposition par l'Université.

Cet outil vous accompagnera tout au long de votre cursus en vous permettant par exemple d'accéder facilement à votre courrier électronique, de faciliter le travail collaboratif grâce aux annuaires et listes de diffusion, de connaître l'actualité étudiante régulièrement mise en ligne, et bien plus encore.

Vous pouvez y accéder à l'adresse <http://www.uco.fr/intranet>

## CHAMILO

Chamilo est une plate-forme d'apprentissage en ligne. Vous pourrez y trouver les cours mis à disposition par vos professeurs. Vous pourrez également échanger des informations par le biais de forums. Ce portail permet en outre de poster des documents comme des comptes-rendus de projet que vos professeurs pourront récupérer. Toute information relative à un groupe n'est accessible que par ce groupe et le professeur.

Vous pouvez accéder à chamilo via l'intranet étudiant ou en vous connectant à l'adresse <http://lms.uco.fr/chamilo/>

## COURRIER ELECTRONIQUE

Une adresse électronique UCO est attribuée à chaque étudiant lors de son inscription. Elle est susceptible d'être utilisée par tout correspondant interne à l'université (secrétariats, enseignants, BU) pour vous contacter. Vous devez donc la consulter régulièrement.

Il est cependant possible de rediriger votre courrier sur une autre adresse de votre choix. Pour accéder à ces options et consulter vos e-mails, rendez-vous à l'adresse <http://www.etud.uco.fr/mail>

Lors de la signature de la charte informatique, le système vous demande de choisir une adresse électronique plus « parlante ». Choisissez de préférence **prenom.nom** lorsque c'est encore possible.

## WIFI

Sur votre ordinateur portable personnel vous pouvez accéder à l'internet facilement, sur la quasi-totalité du campus, grâce au réseau sans fil (ordinateurs compatibles WiFi uniquement) :

Le Wifi est un outil de travail et doit être utilisé en ce sens. La charte informatique que vous avez acceptée et signée est disponible sur l'intranet et vous rappelle les règles importantes à respecter.

Si vous rencontrez des problèmes pour vous connecter, consultez le mode d'emploi disponible sur l'intranet.

## ANNUAIRES / LISTES DE DIFFUSION

L'annuaire en ligne est accessible à partir de l'intranet étudiant. Il vous permettra de contacter facilement étudiants, professeurs et personnel administratif.

Des listes de diffusions vous donnent également la possibilité de diffuser des messages au personnel d'une faculté d'Angers comme aux membres d'une filière ou d'un parcours. Ces listes sont sujettes à modération et les fichiers attachés n'y sont pas autorisés afin d'éviter l'encombrement des serveurs de courrier électronique.

Afin d'éviter de surcharger les serveurs, les fichiers attachés et les images incluses dans les messages adressés à ces listes sont proscrits. De même, il est interdit de diffuser sur ces listes des invitations à des soirées en y vantant la possibilité de boire de l'alcool à tarif avantageux. On s'interdira aussi les invitations massives à discussions polémiques (buzz) et les invitations à des opérations collectives sujettes à caution.

## CONVENTIONS MATERIEL

L'UCO a signé des conventions avec deux fabricants de matériel informatique (Apple et Dell). Par le biais de ces conventions vous pouvez acquérir des matériels à un tarif privilégié.

L'UCO n'assure pas que les offres disponibles ici sont les plus intéressantes financièrement parlant. Elles ne représentent bien évidemment pas une exhaustivité des possibilités de se procurer du matériel informatique. Ces offres ont été retenues pour la qualité des matériels proposés. Vous y trouverez les configurations qui correspondent à votre formation. Toutefois, si vous deviez rencontrer des soucis avec les matériels achetés, nous vous invitons à prendre directement contact avec les fournisseurs car l'UCO n'en assurera aucun support technique.

Plus d'informations à l'adresse : <http://intranetetudiant.uco.fr/informatique/offres-materiel/>

## IMPRESSION ET PHOTOCOPIE

Il existe des photocopieurs Konica à votre disposition dans divers endroits du campus d'Angers. Ils vous permettent d'imprimer des fichiers à partir des postes informatiques du campus ou depuis votre clé USB (les documents doivent se situer à la racine de la clé en fichier.pdf).

Vous pouvez obtenir des informations sur ces photocopieurs auprès du service reprographie situé au sous-sol du bâtiment Jeanneteau.

## C2I

Dans le but de développer et valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, le ministère de l'éducation nationale a institué le Certificat Informatique et Internet, ou C2i®.

L'Université Catholique de l'Ouest est reconnue depuis 2005 comme centre certificateur.

Les étudiants peuvent tester et compléter leurs compétences, tant en formation initiale que continue, en s'appuyant sur la plate-forme de travail. Pour ce faire, contacter les formateurs et/ou experts.

Contacts :

Marie-Hélène Camenen : [marie-helene.camenen@uco.fr](mailto:marie-helene.camenen@uco.fr)

Carole Buffenoir : [c.buffenoir@wanadoo.fr](mailto:c.buffenoir@wanadoo.fr) (expert national « QCM »)

Lien : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>